



# L'Écho du Piaf oléronais

Bulletin apériodique (n° 6, novembre 2014)

Publié par Les Amis du Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux (association loi de 1901 créée en 2007), ce bulletin est destiné à vous informer sur l'activité même du centre et de tout ce qui s'y rapporte : bilan annuel, portrait succinct d'une des espèces accueillies, anecdotes et témoignages...

Le Pôle-Nature du Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime située dans l'île d'Oléron au sein d'un espace naturel de quelque 50 ha de bois et de marais. Cette propriété abrite un centre de sauvegarde (créé en 1982) et un parc de découverte de la faune locale de 10 ha (ouvert au public en 1983).

Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) qui regroupe une quarantaine de centres dont la vocation première est de soigner les animaux sauvages en détresse trouvés dans la nature dans le but de les relâcher par la suite. Ces centres agissent en étroite collaboration avec les vétérinaires.

Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux  
Les Grissotières - 17550 Dolus-d'Oléron  
Tél. 05 46 75 37 54

[maraisauxoiseaux@cg17.fr](mailto:maraisauxoiseaux@cg17.fr)  
[www.centre-sauvegarde-oleron.com](http://www.centre-sauvegarde-oleron.com)  
[www.facebook.com/Marais.aux.Oiseaux](https://www.facebook.com/Marais.aux.Oiseaux)

## BILAN 2013 DU CENTRE DE SAUVEGARDE

Cette année, toutes espèces et toutes origines confondues, 609 animaux trouvés en détresse dans la nature – parmi lesquels figurent quelques individus domestiques ou manifestement échappés de captivité – ont été consignés dans les registres administratifs du centre de sauvegarde : 555 oiseaux, 50 mammifères et 4 reptiles. Sachant que 79 d'entre eux étaient morts lorsqu'ils sont arrivés au centre, ce sont en fait 530 animaux qui ont été réellement pris en charge.

Les 609 animaux enregistrés représentent 77 espèces, avec au Top 5 : le Martinet noir *Apus apus* (n = 53), la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* (n = 51), le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* (n = 40), le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (n = 36) et le Pigeon ramier *Columba palumbus* (n = 31). Parmi les espèces sauvages rarement accueillies, signalons 1 Héron pourpré *Ardea purpurea* et 1 Torcol fourmilier *Jynx torquilla*.

Les mois de juin à septembre ont totalisé 60,6 % des accueils. Cette période correspond

principalement à l'émancipation des jeunes qui sont alors très vulnérables car inexpérimentés, et aussi à l'augmentation importante du nombre de personnes présentes durant la saison estivale ce qui accroît bien entendu les chances de découverte d'un animal en détresse.

Les quatre principales causes d'accueil qui se dégagent cette année sont les suivantes :

- La découverte de jeunes oiseaux non volants (n = 135 ; 22,2 %). Espèce la plus fréquemment concernée : le Martinet noir (n = 26).
- Les chocs contre un obstacle (n = 122 ; 20 %). Il peut s'agir d'une branche, d'un filin, d'une véranda... C'est la Tourterelle turque (n = 13) qui a été la plus souvent notée.
- Un état apparent d'affaiblissement général (n = 108 ; 17,7 %). Ce sont le Guillemot de Troïl *Uria aalge* (n = 12) et le Hérisson d'Europe (n = 12) qui arrivent en tête...
- Les collisions avec un véhicule (n = 98 ; 16,1 %). L'Effraie des clochers *Tyto alba* (n = 28) a été, encore et toujours, la principale victime !

Malgré les soins prodigués, 210 des 530 animaux pris en charge n'ont pas survécu (39,6 %) : 27 ont dû être euthanasiés dès leur arrivée en raison de la gravité de leur état, 112 sont morts dans les premières 24 heures suivant leur accueil tandis que 71 autres sont morts les jours suivants, en dépit de tous nos efforts. Faute de pouvoir être relâchées dans la nature, une Tortue grecque *Testudo graeca* ainsi qu'une Buse variable *Buteo buteo* handicapée ont été transférées dans le parc de découverte. Toutes espèces confondues, ce sont donc 318 animaux qui ont retrouvé ou retrouveront la liberté sous peu (à la clôture de ce bilan annuel certains sont encore en convalescence au centre), soit 60 % de ceux réellement pris en charge.

Dans près d'un cas sur deux, l'acheminement des animaux a été effectué par les particuliers qui les ont trouvés. Afin d'être au plus près de l'attente des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, l'équipe du Marais aux Oiseaux s'est

efforcée, dans la mesure du possible, d'aller chercher les animaux en détresse lorsqu'ils se trouvaient à moins de 20 km du centre. Dans le cas contraire, l'acheminement des animaux a pu avoir lieu grâce au réseau Oiseaux blessés 17 créé en 1997 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO 17) avec l'appui logistique de 17 France Express, des vétérinaires et des sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime, sans oublier les bénévoles de diverses associations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que les agents de la Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime (FDC 17).

Ce bilan ne saurait être conclu sans exprimer notre profonde reconnaissance envers Serge SEGUIN – responsable bénévole de l'antenne UFCS du Marais aux Oiseaux basée à Saintes – pour son dévouement à la cause des animaux sauvages en détresse, et envers le docteur vétérinaire Alain LAGADEC pour son aide précieuse.

## PORTRAIT SUCCINCT D'UNE ESPÈCE ACCUEILLIE AU CENTRE DE SAUVEGARDE EN 2014

### LE HIBOU MOYEN-DUC *ASIO OTUS*

Ce rapace nocturne est répandu dans les régions tempérées de l'hémisphère Nord. En Europe, il est sans conteste le plus commun des quatre hiboux que l'on peut rencontrer, les trois autres espèces étant le Petit-duc scops *Otus scops*, le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* et le Hibou des marais *Asio flammeus*. Le Hibou moyen-duc *Asio otus* est relativement commun en France où sa population est comprise entre 30 000 et 60 000 couples.

Un peu plus petit que la Chouette hulotte *Strix aluco*, le Hibou moyen-duc est de taille modeste. D'une longueur totale de 35 à 40 cm, pour une envergure variant de 90 à 100 cm, il pèse de 220 à 435 g (la femelle est un peu plus grande que le mâle). Il est aisément reconnaissable, lorsqu'il est posé, à ses yeux orangés et à ses aigrettes érectiles (petites

plumes situées au sommet de la tête), appelées à tort « oreilles », longues de 3 à 4 cm, qui se dressent lorsqu'il est en alerte.

Le Moyen-duc fréquente préférentiellement les milieux semi-ouverts des zones rurales où se pratique une agriculture peu intensive. Prairies naturelles ou champs cultivés entrecoupés de bois et bosquets sont ses milieux de prédilection ainsi que les forêts mixtes, pour peu qu'elles soient parsemées de clairières. Sa densité peut varier de 10 à 100 couples pour 100 km<sup>2</sup>, en fonction bien entendu du nombre de sites potentiels de nidification, mais surtout de l'abondance des proies.

En 2002, 2003 et 2014, afin d'estimer la population oléronaise de Hiboux moyens-ducs,

133 points d'écoute de 2 mn répartis uniformément sur toute l'île ont été réalisés par l'équipe du Marais aux Oiseaux dans les 3 h suivant le coucher du soleil : une première fois de fin mai à début juin puis à nouveau durant la première quinzaine de juillet afin de comptabiliser les nichées précoces et tardives. Ces points d'écoute avaient pour objet de détecter les nichées où au moins un jeune (proche de l'envol ou encore dépendant de ses parents) piaillait au nid pour quémander de la nourriture. Il convient de préciser que le cri des jeunes est très particulier. C'est une sorte de grincement plaintif émis à intervalles réguliers et qui porte à plusieurs centaines de mètres : *pîye... psîhe...* En l'espace de 2 à 3 h, les jeunes peuvent se manifester jusqu'à 1 000 fois, voire davantage ! Autant dire qu'ils ne passent pas inaperçus ; il arrive même qu'ils incommodent certains campeurs lorsqu'ils se trouvent non loin d'eux, et pour peu que le chien du voisinage s'en mêle en aboyant pour manifester son inquiétude...

En 2014, 55 nichées de 1 à 6 jeunes ont été recensées. C'est plutôt une bonne année pour l'espèce si l'on en croit les données collectées en 2002 et 2003 (en utilisant le même protocole), soit respectivement 36 et 21 nichées. Mais moins bonne qu'en 1993 où près d'une centaine de nichées ont été comptabilisées lors d'un recensement effectué de façon totalement différente en sillonnant les principales routes de l'île (base de données Vertébrés d'Oléron du Pôle-Nature du Marais aux Oiseaux).

La Vieille Perrotine ainsi que les Salines (commune de Saint-Pierre-d'Oléron), le Bois de Lachenaud (commune de Saint-Georges-d'Oléron) ou encore Les Gilardières (commune de Saint-Denis-d'Oléron) font partie des secteurs les plus densément peuplés, où il est possible d'entendre plusieurs jeunes quémander dès le crépuscule.

Le Moyen-duc est monogame. Il ne construit pas de nid. Localement, il occupe le plus souvent un ancien nid de corvidé – Pie bavarde *Pica pica* ou Corneille noire *Corvus corone* –, plus rarement une ancienne aire de rapace diurne comme l'Épervier d'Europe

*Accipiter nisus* ou encore la Buse variable *Buteo buteo*. À Oléron, le nid est situé le plus souvent dans des bosquets de conifères (pins ou cupressus), mais aussi, en plein marais, dans des haies de tamaris, parfois à seulement 2 ou 3 m du sol. La fidélité au site de nidification est connue (un même nid peut être utilisé jusqu'à 7 années de suite), mais il reste à prouver qu'il s'agit bien des mêmes oiseaux d'une année à l'autre...

La période de ponte s'échelonne de fin février à fin avril avec un pic en mars. La ponte compte 4 à 6 œufs (jusqu'à 8) que seule la femelle couve durant quatre semaines. Le séjour au nid est d'environ 20 jours : les jeunes se déplacent alors le long des branches environnantes. C'est une période dangereuse pour eux car ils sont malhabiles et tombent parfois au sol où ils sont une proie facile pour les prédateurs terrestres comme le Renard



roux *Vulpes vulpes*. À ce propos, rappelons qu'il suffit, si l'on se trouve confronté à ce genre de situation, de reposer les jeunes concernés sur une branche basse pour les mettre à l'abri : leurs parents continueront de

les nourrir comme si de rien n'était. Contrairement à une idée faussement répandue, ils ne les abandonneront pas (il faut impérativement s'abstenir de les manipuler sans nécessité).

Le nombre de jeunes à l'envol varie de 2,2 à 3,7 en moyenne. Ils deviennent indépendants à l'âge de trois mois. Comme chez bien d'autres rapaces, ils ne sont pas pour autant sortis d'affaire car un sur deux meurt durant sa première année. Les plus chanceux peuvent espérer vivre jusqu'à l'âge de 18 ans, mais de nombreux dangers d'origine anthropique ou naturelle les guettent.

Ces 10 dernières années, le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux a reçu 75 Moyens-ducs trouvés en détresse dans la nature. Comme pour bien d'autres rapaces nocturnes, la principale cause d'accueil est la circulation routière (n = 50), suivie par la découverte au sol de jeunes non volants (n = 21). Au total, 41 d'entre eux (54,7 %) ont pu être relâchés.

En ce qui concerne les prédateurs, le Moyen-duc doit apprendre à se méfier, entre autres, de l'Autour des palombes *Accipiter gentilis* lorsque ce rapace diurne profite des dernières lueurs du jour pour chasser.



Le régime alimentaire du Hibou moyen-duc est très loin d'être aussi éclectique que celui de l'Effraie des clochers *Tyto alba*. Il se nourrit essentiellement de micromammifères (les oiseaux sont peu consommés), principalement de campagnols. La consommation

annuelle d'un couple est estimée à 1 800 petits rongeurs ; lorsqu'ils nourrissent leurs jeunes, les adultes peuvent alors capturer 20-25 proies par nuit !

À Oléron, l'analyse de 789 pelotes de réjection a permis d'identifier 690 proies dont 631 rongeurs (91,4 %). Les espèces les plus fréquentes sont sans conteste le Campagnol des champs *Microtus arvalis* (n = 545) et, de façon bien moindre, le Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus* (n = 74). À noter la présence d'espèces plus rarement capturées comme le Surmulot *Rattus norvegicus* (n = 7) et le Rat noir *Rattus rattus* (n = 2). Concernant le Campagnol des champs, sa présence à Oléron est récente. Il a été signalé pour la première fois en 1976, dans le marais des Bris, à la pointe sud de l'île, colonisant cette dernière en moins de 10 ans. Il s'agit très vraisemblablement d'une introduction involontaire effectuée lors de l'importation de fourrage venant du proche continent auquel l'île est reliée depuis 1966, introduction qui par la suite a sans doute favorisé les populations d'autres rapaces comme le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*.

Après la reproduction, les populations du nord de l'Europe migrent parfois sur de grandes distances. En France, le Moyen-duc paraît généralement sédentaire. En hiver, les oiseaux se rassemblent en dortoirs d'autant plus importants que le froid est vif (jusqu'à 100-150 individus). Si la végétation au sol n'est pas trop dense, la présence de nombreuses pelotes de réjection, mais aussi de fientes, trahissent ces regroupements.

#### Quelques références pour en savoir bien plus :

DÉOM (P.) 1973.– Mes respects, monsieur le Moyen Duc. *La Hulotte des Ardennes* (17) : 17-32.

GÉROUDET (P.) & CUISIN (M.) 2013.– *Les Rapaces d'Europe. Diurnes et nocturnes*. Delachaux et Niestlé, Paris.

[http://www.faune-charente-maritime.org/index.php?m\\_id=620&y=-1&sp\\_tg=1&tframe=0&action=sp&speciesFilter=&frmSpecies=322&frmDisplay=Affichez](http://www.faune-charente-maritime.org/index.php?m_id=620&y=-1&sp_tg=1&tframe=0&action=sp&speciesFilter=&frmSpecies=322&frmDisplay=Affichez)

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/hibou.moyen-duc.html>

<http://www7.inra.fr/lecourrier/assets/C45Bourel.pdf>

<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Hibou-moyenduc.pdf>